

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 27 mai 2015

sous la Présidence de Monsieur Cédric MILLIQUET

Préavis 09-2015 Réseau informatique dans les bâtiments scolaires
Crédit demandé CHF 880'000.00

Le Conseil communal de Pully

- vu le préavis municipal N° 09-2015 du 15 avril 2015,
- vu le rapport de la commission désignée à cet effet,
- vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'approuver à la Municipalité un crédit de CHF 880'000.00 TTC destiné à couvrir les coûts de ce projet conformément au chapitre 4.1 du préavis ;
2. de financer ces montants sur les disponibilités de la bourse communale ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense sur 15 années maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

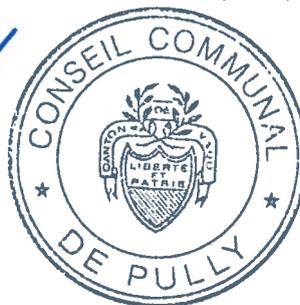
Le président

Cédric MILLIQUET

La secrétaire

J. Vallotton

Jacqueline VALLOTTON



Pully, le 28 mai 2015